

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 janvier 2019



COMMUNE NOUVELLE

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Lundi 7 janvier, le conseil municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye s'est réuni afin de voter la nouvelle gouvernance. Tour d'horizon des décisions et des premières actions pour 2019.

Réunis en séance du conseil municipal d'installation hier, les 70 élus, dont 43 de Saint-Germain-en-Laye et 27 de Fourqueux, ont voté la gouvernance de la commune nouvelle et des deux communes déléguées.

ARNAUD PÉRICARD ÉLU MAIRE

Seul candidat aux fonctions de maire de cette nouvelle entité : Arnaud Péricard a été élu par 60 voix sur 70 votants. Il a tenu à remercier tous les élus « *pour votre confiance et le travail que vous avez accompli et accomplirez pour œuvrer à mes côtés à un service public de proximité répondant aux besoins et aux attentes de la population.* »

UNE ÉVOLUTION NATURELLE

La commune nouvelle n'est pas une révolution mais une évolution naturelle. « *Il fallait anticiper les changements contextuels : le bassin de vie évolutif, la baisse des dotations de l'État, et la loi Notre. C'est ce que nous avons fait* », déclare Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye. Trois chartes avaient été signées par Daniel Level et Arnaud Péricard, sur la gouvernance de la commune nouvelle, les services publics, et sur le projet de territoire. Ces chartes garantissent la représentation, l'équilibre des pouvoirs, elles présentent les ambitions pour le territoire, et organisent les principes fondamentaux et les actions dédiées à leur mise en œuvre. Elles sont consultables sur le site de la ville de Saint-Germain-en-Laye.

DES AMBITIONS COMMUNES POUR LA POPULATION ET LE TERRITOIRE

Pour faire de la commune nouvelle un territoire durable et ambitieux, la nouvelle collectivité a identifié quatre priorités : la nature et la ville à travers les espaces naturels et urbains, l'axe « Nature et ville » ; l'éducation à l'international avec la définition d'un parcours à la citoyenneté et l'actualisation du plan numérique ; la mobilité avec une réflexion sur les circulations douces et le stationnement, et les associations avec un soutien particulier au bénévolat.

VERS UN BUDGET MAÎTRISÉ

Dans un contexte de réduction des capacités financières des communes, les charges de fonctionnement seront réduites et les projets d'investissement mis en commun. Le quotidien des habitants sera quant à lui amélioré grâce à des services publics adaptés avec le souci constant de la qualité de vie. « *La collectivité va bénéficier d'une bonification de 300 000 € correspondant à 5 % de la Dotation globale de fonctionnement, somme à laquelle s'additionnera la subvention exceptionnelle de 4,5 millions d'€ versée par le Département des Yvelines* », précise Arnaud Péricard.

TROIS MESURES PHARES EN 2019

Dans le domaine de l'enfance, des Tableaux numériques interactifs seront installés dans toutes les classes de Fourqueux à l'exemple des classes saint-germanoises déjà équipées. Côté sécurité, la police municipale de Saint-Germain-en-Laye élargira ses rondes de nuit au territoire de Fourqueux. En matière de transports, la navette saint-germanoise de nuit circulera prochainement à Fourqueux. Ces actions en appelleront d'autres qui seront évoquées à l'occasion du Rapport d'orientation budgétaire en mars prochain.

Samedi 12 janvier, les 70 élus se réuniront pour un séminaire de travail afin de préparer le conseil du 23 janvier qui achèvera l'installation de la nouvelle gouvernance.

CONTACTS

Attachée de presse

Aline DUCHEMIN
aline.duchemin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83